

Procès-verbal

de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 août 2024

Présents :		Absents :	
Catherine Boire	Parent	Louise Lapierre	Parent
Isabelle Boisvert	Parent	Maryse Lecavalier	Parent
Benoît Champagne	Parent	Ode Champigny	Enseignante
Annie-Claude Dépelteau	Parent	Julie Couture	Enseignante
Benoit Martineau	Parent	Francine Maillet	Enseignante
Sarah Rodrigue	Parent	(En rotation)	Représentant des professionnels
Sabrina Duranleau	Enseignante (substitut)	Marie-Jeanne Adam	Représentante des élèves
Amélie Jacques	Enseignante	Clara St-Pierre	Représentante des élèves
Caroline Leclerc	Enseignante	Patrick Martineau	Représentant communauté
Vicky Perron	Enseignante	Guylaine Corriveau	Technicienne en administration
Éric Traversy	Enseignant (substitut)		
Bruno Grandmaison	Soutien		
Eliane Ouellet	Secrétaire		
Hélène Deslandes	Directrice		

Procès-verbal

de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 août 2024

1. Ouverture de la réunion

Mme Catherine Boire ouvre la séance à 17 h 30 et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Catherine Boire nous présente l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Benoit Champagne, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2024-2025,

Mme Hélène Deslandes nous présente et nous explique en détail les prévisions budgétaires 2024-2025.

Il est proposé par M. Benoit Champagne, appuyé par M. Éric Traversy, et résolu :

QUE les prévisions budgétaires 2024-2025 soient adoptées telles que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Présentation et adoption du rapport annuel du conseil

Mme Catherine Boire nous présente le rapport annuel de gestion du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2023-2024. Elle fait la lecture de la lettre de présentation (message de la présidence).

Mme Annie-Claude Dépelteau suggère de faire une petite modification au texte afin d'inclure les représentants des élèves (et non seulement les représentantes), puisque nous avons eu des représentants masculins à l'occasion.

Mme Hélène Deslandes poursuit, nous présente et nous explique le rapport.

Mme Annie-Claude Dépelteau demande de vulgariser les abréviations de classification et autres afin que tous les parents puissent comprendre. Mme Hélène Deslandes fera les corrections avant l'assemblée générale des parents.

Procès-verbal

de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 août 2024

Les membres demandent que les sources et différents liens de référence soient ajoutés au rapport.

Les membres demandent à avoir des statistiques sur les motifs de départ des élèves durant l'année scolaire.

Il est proposé par Mme Sarah Rodrigue, appuyé par Mme Sabrina Duranleau, et résolu :

QUE le rapport annuel de gestion du conseil soit adopté tel que proposé et tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi de l'organisation scolaire

Mme Hélène Deslandes nous informe que pratiquement tous les élèves ont un horaire complet à l'exception de 2 élèves. Il n'y a pas de doublons ni d'élèves avec des horaires à trou, tout le monde a 36 périodes. Les tâches des enseignants permanents n'ont pas dû être modifiées. Il y a eu un certain défi avec l'anglais enrichi et certains élèves ont dû faire un choix de changement de concentration.

Mme Catherine Boire demande à obtenir le pourcentage des élèves qui ont eu leur premier choix de concentration.

Mme Hélène Deslandes poursuit avec les détails sur les demandes de changement de concentration. Il est demandé de creuser les raisons des changements de concentration afin d'être en mesure de faire une analyse fine de cet enjeu.

Mme Vicky Perron souligne une crainte concernant la période de concentration en moins des élèves du deuxième cycle du programme SN et Chimie physique. Le conseil demande que les élèves et les parents soient avertis que le choix de l'un de ces programmes entraînera la perte d'une période de concentration.

Procès-verbal

de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 août 2024

Mme Vicky Perron demande si la période d'art ou de sport supplémentaire qui devait s'associer à la concentration pour assurer une période de plus a pu être respectée. Mme Hélène Deslandes explique que cette contrainte n'a pas été prise en compte lors de la confection des horaires. Les concentrations qui devaient avoir 7 périodes (soit 6 + 1) au deuxième cycle n'en auront donc finalement que 6 (et 5 pour les étudiants inscrits dans le profil scientifique). Mme Vicky Perron s'inquiète de l'impact de la perte d'une période de concentration de plus sur les concentrations à vocation artistique, qui doivent monter des projets de spectacles. Certains membres du conseil se questionnent sur ce qui s'est passé entre le moment où la grille-matières a été adoptée avec les 7 périodes, alors que la direction avait confirmé que c'était faisable, et le moment de la confection des horaires. Ils rappellent que le vote sur la grille-matières en avait été un difficile et que la condition des 7 périodes (6 + 1) était critique dans la décision.

Mme Hélène Deslandes rappelle que le mandat d'une organisation scolaire viable et stable a été rempli. Elle propose plusieurs changements pour l'année prochaine afin d'améliorer le processus de façon plus transparente, consciencieuse, et le tout sans affecter la réussite scolaire dans la communication avec les membres du conseil, les enseignants et le centre de services pour la pérennité des concentrations pour l'ensemble des élèves.

6. Reddition de compte — frais chargés aux parents

Mme Hélène Deslandes nous présente le tableau exhaustif et les soldes restants. En fonction des analyses, il n'y aura pas de remboursement aux parents pour l'année 2023-2024 puisque les budgets sont équilibrés. Les membres demandent que la reddition de comptes soit faite par courriel en début juin.

7. Approbation des demandes envoyées par courriel

a. Sorties éducatives

Mme Vicky Perron nous fait la présentation du voyage culturel en France de la concentration art dramatique en septembre 2025 avec la prévision des coûts et activités proposées aux 28 élèves de secondaire 5 de l'an prochain. La portion des suppléances sera payée avec le budget des revenus de la Caravane. Les demandes de levées de fonds pour ce voyage seront éventuellement présentées au conseil.

Mme Hélène Deslandes présente les autres demandes de sorties.

Il est proposé par Mme Annie-Claude Dépelteau, appuyé par Mme Amélie Jacques, et résolu :

QUE les demandes de sorties soient approuvées tel que proposées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal

de la deuxième réunion extraordinaire du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Ruche, tenue à Magog, le 20 août 2024

b. Frais chargés aux parents

Mme Hélène Deslandes nous présente le bilan des et les prévisions des coûts de concentrations. Subvention, coût, détail des dépenses et remboursements.

Le suivi des dépenses de concentrations en temps réel sera présenté au conseil pour l'année 2024-2025.

Mme Annie-Claude Dépelteau demande pourquoi la concentration santé globale est la seule qui ajoute des frais de coordination d'environ 80\$ par élève. M. Éric Traversy mentionne que cela est en lien avec une entente intervenue avec l'ancienne direction pour permettre aux enseignants de réaliser la planification des activités.

Mme Hélène Deslandes nous présente les frais généraux (agenda, cahiers, reprographie) chargés aux parents.

Mme Catherine Boire souligne qu'aucun document aussi détaillé n'a jamais été présenté au conseil et elle félicite l'équipe administrative pour le travail effectué.

Les détails des frais chargés aux parents pour le RSEQ seront présentés au prochain conseil.

Mme Hélène Deslandes précise que si certains surplus sont générés par la période de moins de concentration pour les élèves de 4e et 5e secondaire, il y aura des remboursements.

Il est proposé par M Benoit Champagne, appuyé par Mme Isabelle Boisvert, et résolu :

QUE les frais chargés aux parents incluant les frais de concentrations soient approuvés tels que proposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Levée de la réunion

Il est proposé par Mme Sabrina Duranleau, appuyé par Mme Annie-Claude Dépelteau, QUE la réunion soit levée à 21 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Signature du président

Signature du directeur